



## Droit de visite ascendant ,petit enfant

Par **sebastien**, le **14/06/2009** à **17:50**

Bonjour, suite a la naissance de notre premier enfant,mon père m'a recement contacté me fesant savoir qu'il allait qu'il irait devant le tribunal pour faire valloire sun droit de grand parent.rn A savoir que je suis sans nouvelles de lui depuis plus de 14 années.Suite au divorce de mes parents. rnEtant jeune je n'ai eu que de mauvais rapports avec lui , il avait L'extreme bontée de me fraper poing fermé au visage pour une simple mauvaise note a l'école(je vous épargne tout autres détails !).rnJ'ai également suffisament preuves en main pour pouvoir affirmer qu'avant leurs divorce il menait une double vie (appartement caché, nombreuses maitresses. Apres leurs divorce il a en effet contracté pas mals de dètes (notament de jeux! dans diverses casinos )rnLors de la separation de mes parent il a eu la bontéee de me menacer moi ainsi que mère avec une arme a feu(main courante déposée auprès de la gendarmerie).rnMaitenant que vous êtes au courant de ces "quelques" éléments , j'aimerais que vous me dites si ces éléments serais susceptible de me permettre de proteger ma fille de mon père sur le plan légale ?